

**MAIRIE DE MAXOU**  
**COMPTE-RENDU CONSEIL MUNICIPAL**  
**SEANCE DU VENDREDI 15 MARS 2019**  
**20 HEURES**

**Présents :**

ANTAKI Sheila, DUNNING Leslie, DESTRUEL Gisèle, MARTY Alain, CHASTAGNOL Gérard, SEVERAC Christel, CALAS Béatrice, SOULIE Dominique

**Excusés :**

VIVIER Jean-Luc, a donné procuration à Leslie DUNNING  
LAFUSTE Delphine, a donné procuration à Christel SEVERAC  
SABOT Aimé

**Absent :**

**Secrétaire de séance :** Christel SEVERAC

---

**1) APPROBATION DU COMPTE-RENDU DE LA SEANCE DU 25 JANVIER 2019**

Lecture faite, le conseil municipal approuve le compte-rendu de la séance du 25 janvier 2019.

**2) VOTE DU COMPTE ADMINISTRATIF 2018**

Sous la présidence de M. Gérard CHASTAGNOL, adjoint chargé de la préparation des documents budgétaires, le conseil Municipal examine le compte administratif 2018 qui s'établit ainsi :

**Fonctionnement :**

Dépenses : 138 948,00 €  
Recettes : 173 159,38 €

Excédents de clôture : + 34 211,38 €  
Report de l'exercice 2017 : + 36 751,58 €                      **Excédent net 2018 : 70 962,96 €**

**Investissement :**

Dépenses : 42 508,21 €  
Recettes : 78 227,54 €

Excédents de clôture : + 35 719,33 €  
Report de l'exercice 2017 : - 1630.61 €                      **Excédent net 2018 : 34 088,72 €**

Restes à réaliser : néant

Hors de la présence de Madame le maire, le conseil municipal approuve à l'unanimité le compte administratif du budget communal 2018.

### **3) VOTE DU COMPTE DE GESTION 2018**

Le compte de gestion 2018 concordant avec le compte administratif, le conseil l'approuve à l'unanimité.

### **4) AFFECTATION DU RESULTAT 2018**

Le compte administratif fait apparaître un excédent de clôture de 70 962,96 €.

Après délibération, le conseil décide d'affecter 35 511,49 € au 1068 afin de financer les investissements 2019, et de conserver au 002 en fonctionnement 35 451,47 €.

### **5) VOTE DU BUDGET 2019**

Madame le Maire présente le budget prévisionnel pour 2019 qui s'équilibre en recettes et dépenses à 204 406,47 € en fonctionnement, et 395 184,21 € en investissement.

Le conseil approuve à l'unanimité le budget présenté.

### **6) EMPRUNT PROJET MAIRIE / SALLE DES FETES**

Madame le Maire rappelle que pour les besoins de financement de l'opération « *rénovation de la Mairie/Espace associatif* » il est opportun de recourir à un emprunt d'un montant de 140 000,00 EUR.

Après étude, le conseil décide d'accepter la proposition de prêt de la Banque Postale pour un taux fixe de 1,54 % sur 15 ans 1 mois.

### **7) POINT SUR LE PERSONNEL**

Le point est fait sur l'état des effectifs du personnel.

Un agent est actuellement en grave maladie.

La secrétaire a repris son travail le 25/02/2019 à mi-temps thérapeutique. Elle conteste le nouveau régime indemnitaire (RIFSEEP) et à ce sujet saisit le tribunal administratif. Edith Bour, qui a assuré son remplacement, complète dans l'immédiat le ½ temps thérapeutique.

### **8) RIFSEEP**

Reporté.

### **9) RESTAURATION FONTAINE MAS DE REVEL**

La commune a fait établir un devis pour restaurer la fontaine. Il se monte à 960 € et des travaux de nettoyage ont déjà été effectués par l'agent communal. D'autres sont encore à venir et le montant des frais à engager sera revu en fonction par le conseil.

### **10) PROJETS D'ACHATS D'EQUIPEMENTS SALLE DES FETES**

La possibilité pour la commune de financer l'achat d'un podium qui serait à disposition de l'ensemble des associations et utilisateurs de la salle des fêtes est évoquée. Cette solution représenterait un coût d'environ 4 500 €.

### **11) SUBVENTION COOPERATIVE SCOLAIRE DE GIGOUZAC**

L'école de Gigouzac sollicite une participation de la commune de Maxou pour une sortie scolaire qui s'élèverait à 91 € pour l'ensemble des enfants concernés.

Avis favorable à l'unanimité pour l'attribution de cette subvention.

**Fin de la séance à 21h45**